

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

# La « reprise » et l'emploi

- Politique - Au Parti Socialiste - Congrès de Poitiers - juin 2015 -

Date de mise en ligne : mercredi 29 avril 2015

---

**Démocratie & Socialisme**

---

### **C'est, avant tout, sur sa capacité à avoir fait ou non reculer le chômage de masse que notre parti sera jugé en 2017**

Depuis 2012, non seulement le chômage n'a pas reculé mais il a progressé de façon redoutable. Il a encore augmenté en mars et notre pays compte **près de 600 000 sans-emploi de plus** depuis notre arrivée au pouvoir. Encore ne s'agit-il là que des chômeurs de la **catégorie A**, ceux qui n'ont aucun travail et sont à la recherche d'un emploi. Si la progression du chômage de masse continuait au même rythme, le chiffre de 1 million serait atteint en mai 2017 ! Le chômage aurait alors augmenté autant en 5 ans sous la gauche qu'en 10 ans sous la droite.

**La catégorie A, aujourd'hui, n'a plus aucun sens pour mesurer, seule, le chômage.** C'est non seulement le chômage de la catégorie A (les personnes à la recherche d'un emploi n'ayant effectué aucune heure de travail au cours du mois précédent) qui s'accroît mais aussi le « halo » du chômage, la précarité de l'emploi. Il n'est pas possible de ne pas tenir compte des demandeurs d'emploi des catégories B et C. Si l'on ne prend pas en compte les demandeurs d'emploi de la catégorie B, cela signifie, par exemple, que l'on considère que quelqu'un qui recherche un emploi à plein temps et qui a travaillé 2 jours au cours du mois précédent n'est pas un demandeur d'emploi. Si l'on ne prend pas en compte les demandeurs d'emploi de la catégorie C, cela revient à estimer qu'une caissière de supermarché qui travaille à mi-temps et qui recherche un emploi à temps plein ne fait pas partie des demandeurs d'emploi.

La catégorie A permettra, peut-être, un jour, d'affirmer que la courbe du chômage a fini par « s'inverser » mais cela ne changerait rien à la vie concrète des gens, si le nombre des chômeurs des catégories B et C continuait à augmenter. **Un chômeur qui ne sera plus dans la catégorie A parce qu'il aura trouvé un travail de 4 jours par mois ne considèrera pas pour autant qu'il n'est plus chômeur et qu'il occupe un véritable emploi.**

**Depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, le nombre de chômeurs des catégories A, B et C a augmenté de plus de 1,3 million, selon l'INSEE !** Comment s'étonner après cela que les électeurs de gauche s'abstiennent en masse alors que, dans presque chaque famille, quelqu'un est touché par le chômage ?

En 2012, lorsque Nicolas Sarkozy avait voulu durcir les conditions d'indemnisation du chômage, François Hollande l'avait accusé de « s'en prendre aux plus fragiles ». Il avait raison car ce **chiffre de « 350 000 emplois non pourvus » ne repose sur rien.** Personne ne sait quelle est la nature des emplois proposés : s'agit-il d'emplois d'une journée, d'une semaine, d'un mois, d'un CDI ? Comme le rappelle le Collectif national des chômeurs et précaires : « *Deux heures de ménage par semaine, c'est une offre d'emploi* » ! Bien souvent, ce sont les employeurs eux-mêmes qui renoncent à l'offre qu'ils avaient faite, pour des raisons d'économie ou de changement d'organisation, sans prévenir Pôle emploi pour autant. D'autres employeurs utilisent les offres d'emplois uniquement pour se faire de la publicité ou se constituer une base de CV... Manuel Valls a repris les mêmes propos que François Rebsamen, le 6 octobre 2014, à la City de Londres, promettant une remise en cause d'un système « *trop généreux* ». **Incapable de lutter contre le chômage, Manuel Valls veut maintenant s'en prendre aux chômeurs.**

## **La reprise annoncée ne permettra pas de faire reculer le chômage et la précarité**

### **Une reprise aléatoire**

Cette « reprise » n'existe encore que dans les prévisions et les prévisions, dans ce domaine, se sont souvent

avérées trompeuses. Mieux vaut donc, être prudents.

Cette reprise si elle avait lieu serait très modeste : 1 % en 2015, selon les prévisions de notre gouvernement, 1,4 % selon alors l'OFCE. Pourtant, dans l'état de l'économie française, pour commencer à créer des emplois, la croissance doit atteindre au moins 1,7 à 1,8 %. Le chômage, comme le prévoit d'ailleurs Pôle-Emploi, devrait donc, malheureusement, continuer à augmenter en 2015.

### Une reprise fragile

Cette reprise, si elle avait lieu, serait non seulement modeste mais aussi fragile.

D'abord parce qu'elle resterait **entravée par la politique d'austérité**. Le traité Merkel-Sarkozy (le TSCG) et sa « règle d'or » ne font plus des 3 % de déficit public le plafond à ne pas dépasser : les 3 % sont devenus une étape vers un déficit maximal de 0,5 % du PIB. Autant dire que ce traité nous enchaîne à une austérité sans fin.

Ensuite parce que l'« **alignement des astres** » (baisse de la valeur de l'euro par rapport au dollar, baisse du prix du pétrole, baisse des taux d'intérêt), qui permettrait cette timide reprise est lui aussi fragile.

**La baisse de l'euro** dépend de la politique de la BCE (qui, nous affirme-t-on, est indépendante) et de celle la Réserve fédérale des Etats-Unis.

**Le cours du baril de pétrole** risque fort de retrouver son niveau antérieur, dès que la baisse du coût de l'énergie aura atteint son but et entraîné la faillite de la plupart des entreprises qui ont investi dans l'exploitation du gaz de schistes ou des sables bitumineux. Les pays producteurs de pétrole n'aiment pas la concurrence et ont les moyens de leur politique.

**Les taux d'intérêt bas** dont bénéficie aujourd'hui notre pays peuvent être remis en question à tout moment. Ils peuvent être remis en cause par une nouvelle crise bancaire car rien n'a été fait pour éviter le retour d'une telle crise : les activités spéculatives des banques et leurs activités de crédit aux entreprises et aux ménages n'ont été séparées que de façon infinitésimale. Les taux d'intérêt bas peuvent être remis en cause par l'affolement des marchés financiers lors d'une sortie de la Grèce de la zone euro, provoquée par la volonté de l'Union européenne d'obliger Syriza à renoncer à son programme.

## Une « reprise » couplée à un regain de la précarité du travail

Dans le meilleur des cas, la « reprise » ne ferait que diminuer le nombre de chômeurs de la catégorie A, tout en augmentant ceux des catégories B et C sur lesquels serait jeté un voile encore plus pudique qu'aujourd'hui.

Toutes les mesures pour la « flexibilité » du travail prises par la loi **Sapin de 2013** ou par le **projet de loi Macron** vont dans le sens de la précarisation du travail, du transfert des chômeurs de la catégorie A vers la précarité et les catégories B et C.

**Les Etats-Unis et le Royaume Uni** n'ont pas eu à subir les cures d'austérité de l'Union européenne mais, malgré cela, la reprise s'y est traduite par la création d'emplois précaires, saisonniers, à quart ou à mi-temps et par la sortie

du marché du travail de plusieurs millions de personnes qui ont renoncé à trouver un emploi et ne figurent donc plus dans les statistiques. Au Royaume-Uni, les « **contrats zéro heures** » qui obligent un salarié à attendre un message lui indiquant qu'il travaillera une ou plusieurs heures dans la journée, peuvent faire baisser les statistiques du chômage mais ne changent pas grand-chose à la vie des gens.

Pour s'attaquer véritablement au chômage de masse, il ne suffit pas de croiser les doigts en espérant une « reprise » atone et chaotique.

## **Il n'existe que trois moyens pour faire reculer le chômage et il est nécessaire de les mettre tous en oeuvre**

Le premier moyen est la **croissance**. Pour qu'elle soit suffisante, il faut arrêter les politiques d'austérité imposée par la Commission européenne et augmenter le pouvoir d'achat, comme le propose la motion B. Notre gouvernement, s'il en a la volonté politique, peut parfaitement y parvenir, le poids économique et politique de la France obligerait l'Union européenne à respecter notre pays et à réorienter la construction européenne.

Le deuxième est la réduction du temps de travail, le **partage du temps de travail** mis en avant par la motion B. La croissance n'a d'effet qu'à court terme et dès qu'elle s'étiole, le chômage repart. Quel serait le niveau de chômage dans notre pays si la durée du travail n'avait pas connue une diminution séculaire et si le temps de travail était toujours, comme au début du siècle dernier, de 70 heures pas semaine ?

Le troisième moyen est **l'investissement public** et la création d'emplois publics. C'est pourquoi la motion B propose de mettre en place un « Plan République » pour faire revenir les services publics et ne plus laisser à l'abandon les quartiers populaires, les zones périurbaines et les zones rurales.

## **Mettre fin aux cadeaux au Medef**

Nos deux gouvernements de gauche successifs ont fait cadeau au patronat de **41 milliards d'euros** d'impôt et de cotisations sociales, sans exiger d'eux la moindre contrepartie en termes d'investissement et d'emploi. Cela doit cesser. La motion B propose de limiter les « effets d'aubaine » et de faire du Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) la contrepartie d'investissements productifs et de créations d'emplois.